

Rapport de 2023 d'Infra Pipe Solutions Ltd. en lien avec la Loi sur les chaînes d'approvisionnement

LE CONTEXTE

Infra Pipe Solutions Ltd. (ci-après, « **IPS** », « **nous** », « **nos** » ou « **notre** ») et Infra Pipe Solutions Holding LP (ci-après, « **IPS Holding** ») ont conjointement rédigé ce rapport (ci-après, le « **Rapport** ») en vertu des exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (ci-après, la « **Loi** ») pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2023 (ci-après, la « **Période visée par le Rapport** »).

Ce Rapport décrit les politiques et procédures mises en place par IPS pour prévenir ou réduire le risque de travail forcé ou travail des enfants (ci-après, l'« **Esclavage moderne** ») à toutes les étapes de la production de marchandises au Canada ou à l'étranger ou de marchandises importées au Canada. La rédaction de ce Rapport est conforme aux critères obligatoires indiqués aux sections 11(1) et 11(3) de la Loi.

IPS ne produit pas actuellement de rapport en réponse à une législation similaire dans une autre juridiction.

INTRODUCTION

IPS s'engage à exercer ses activités de manière éthique et conformément à toutes les lois en vigueur. Cela comprend l'interdiction du recours à la corruption et aux pratiques illégales, ainsi que tout comportement contraire à la législation régissant les droits de la personne. Il est attendu du personnel d'IPS de faire preuve d'intégrité, de respect vis-à-vis les lois et les politiques de l'entreprise et de professionnalisme en tout temps. À cette fin, tout membre du personnel doit respecter autrui, s'engager à fournir un travail de grande qualité et faire preuve d'intégrité.

STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Structure

IPS est une société fermée, constituée en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique, dont le siège social se trouve à Mississauga en Ontario. IPS est une filiale en propriété exclusive d'IPS Holding, une société en commandite créée en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite* de l'Ontario. Les obligations en matière de rapport d'IPS Holding découlent uniquement de la section 9(c) de la Loi.

En 2023, IPS comptait environ 300 employés à temps plein au Canada et aux États-Unis. La majorité de ces membres du personnel travaillent aux opérations, et les autres détiennent des rôles de soutien.

Activités et opérations

IPS est l'un des principaux fournisseurs de tuyaux en polyéthylène haute densité (PEHD) destinés aux applications industrielles, municipales et minières. IPS propose la plus grande gamme de dimensions de tuyaux de l'industrie. Nos capacités étendues et nos multiples installations de fabrication nous permettent de fournir un excellent service grâce à nos produits de qualité et à notre service hors pair.

Notre usine de Huntsville, en Ontario, produit des tuyaux en PEHD depuis plus de 50 ans, ce qui a donné l'occasion à notre équipe d'acquérir des connaissances techniques de pointe. Au fil des

ans, cela nous a permis d'offrir des tuyaux Scclairpipe pour les applications sous pression dans des dimensions allant de 3 à 63 pouces.

Nous fabriquons également les tuyaux Weholite, les meilleurs tuyaux à paroi profilée au monde. Weholite est le produit idéal pour les applications gravitaires et à basse pression. Nous offrons le plus grand tuyau en PEHD en Amérique du Nord, de 18 à 132 pouces de diamètre intérieur. Les connaissances et l'expertise de notre équipe dédiée nous permettent de créer des offres de fabrication uniques avec Weholite. IPS est un titulaire de licence nord-américain pour Weholite d'Uponor Infra Oy.

Nos chaînes d'approvisionnement

Nos chaînes d'approvisionnement comprennent trois niveaux de fournisseurs :

Niveau I : Ces fournisseurs fournissent directement les matériaux utilisés dans la fabrication des produits. Cela inclut, sans s'y limiter, la résine de base, le mélange de base, les colorants, les agents de traitement, les pièces ou composants critiques pour les produits manufacturés, ainsi que les fils, les câbles, les plaques, les brides, les anneaux de renfort, les raccords, les tuyaux et les baguettes de soudure.

Niveau II : Ces fournisseurs proposent d'autres matériaux employés dans toutes les opérations de soutien de la fabrication de produits, y compris, mais sans s'y limiter, l'emballage, la manutention, les outils, l'équipement, les pièces d'équipement et les composants.

Niveau III : Ces fournisseurs fournissent l'ensemble des autres fournitures, marchandises et services qui n'affectent pas directement la qualité du produit et qui ne sont pas classés dans les catégories de niveau I ou II.

Nous avons dressé une liste de fournisseurs approuvés en ce qui a trait à nos fournisseurs de niveau I. Un fournisseur de niveau I agréé est un fournisseur qui fournit des produits de niveau I et qui répond à des exigences et à des attentes spécifiques. IPS a mis en place un processus annuel d'évaluation de ses fournisseurs afin de valider la pertinence de ses fournisseurs de niveau I.

En 2023, 85 % de nos fournisseurs de niveau I étaient établis aux États-Unis. Nos autres fournisseurs des niveaux I et II sont basés dans diverses autres juridictions en Amérique du Nord et au sein de l'Union européenne.

POLITIQUES ET DILIGENCE RAISONNABLE

IPS a mis en place de nombreux contrôles et processus, dont les suivants :

Modalités et conditions d'emploi : Dans le but de promouvoir le respect de la législation fédérale, les nouveaux membres du personnel doivent, sur demande et comme condition d'emploi, présenter des documents établissant leur identité et leur droit de travailler légalement au Canada.

Principes en matière d'emploi : Cette politique énonce les principes que les employés sont tenus d'observer dans tous les aspects des relations de travail.

Recrutement et sélection : Cette politique et la procédure connexe présentent le processus à suivre dans le cadre du recrutement et de la sélection de membres du personnel et favorisent le respect de toutes les exigences législatives.

Protection des dénonciateurs : Cette politique souligne notre engagement envers le maintien de normes éthiques élevées et de pratiques d'affaires légitimes et propose un processus visant à encourager la détection et la prévention de tout comportement répréhensible susceptible d'affecter cet engagement.

Contrôle des fournisseurs externes : Cette politique énonce la procédure de contrôle des fournisseurs externes afin de garantir leur conformité à des exigences précises.

Résumé de l'évaluation des fournisseurs de niveau I ou II : Ce document présente un résumé des résultats de l'évaluation des fournisseurs selon un système de notation qui prévoit des étapes précises en fonction de la note obtenue.

LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE DANS NOS ACTIVITÉS ET NOS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Risques au niveau de nos opérations

IPS juge faible le risque d'esclavage moderne dans le cadre de ses activités. Notre main-d'œuvre évolue principalement au Canada et aux États-Unis, où la législation en matière de travail, d'emploi et de droits de la personne est complète et rigoureuse. Par ailleurs, le [Canada](#) et les [États-Unis](#) ont été désignés comme des juridictions à « faible risque » en ce qui concerne le risque d'esclavage moderne, selon [Walk Free](#), un groupe mondial de défense des droits de la personne axé sur l'éradication de l'esclavage moderne sous toutes ses formes.

Risques au niveau de nos chaînes d'approvisionnement

Nous sommes conscients du risque d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement. Nous savons que les considérations géographiques, la nature des matières premières et certaines industries peuvent présenter un risque plus élevé d'esclavage moderne. Certains secteurs d'activité présentent également des risques, même dans des pays considérés comme moins exposés à l'esclavage moderne. Toutefois, dans l'ensemble, nous jugeons les risques d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement faibles à modérés, dans la mesure où nos activités d'approvisionnement sont principalement basées en Amérique du Nord et dans l'Union européenne.

Au vu des informations précitées concernant nos chaînes d'approvisionnement et de notre évaluation de celles-ci, nous avons reconnu qu'il existait des risques éventuels d'esclavage moderne dans le cadre de nos activités d'approvisionnement, en raison de notre secteur d'activité, de la nature des produits que nous achetons et du pays d'origine de nos approvisionnements. Toutefois, nous estimons que les risques liés à nos chaînes d'approvisionnement sont raisonnablement limités par les politiques et les processus de diligence raisonnable énoncés ci-dessus.

Au moment de la rédaction du présent rapport, IPS n'a pas constaté ou eu connaissance de cas ou d'allégations d'esclavage moderne au sein de son propre personnel ou de ses chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, aucune mesure visant à lutter contre l'esclavage moderne n'a été nécessaire et aucune perte de revenus liée aux efforts de remédiation n'a été encourue.

FORMATION

En continuant à évaluer nos mesures de conformité visant à prévenir ou à réduire le risque d'esclavage moderne, nous prévoyons de considérer l'introduction, au besoin, d'une formation plus ciblée à cet égard.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

À mesure qu'IPS poursuit le développement de ses mesures de conformité destinées à prévenir ou à réduire les risques de travail des enfants et de travail forcé dans ses chaînes d'approvisionnement et ses activités, l'entreprise évaluera la nécessité de mettre en œuvre des mesures permettant d'évaluer l'efficacité de ces processus.

APPROBATION ET ATTESTATION

Ce Rapport a reçu l'approbation du Conseil d'administration de 1173701 B.C. Ltd. en tant que partenaire général d'IPS Holding au nom d'IPS Holding et par le conseil d'administration d'IPS le 31 mai 2024, conformément à l'article 11(4) (b) (i) de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et plus particulièrement de l'article 11, j'atteste que j'ai passé en revue les informations comprises dans le Rapport pour l'entité ou les entités précitées. À ma connaissance et à la suite d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations comprises dans le Rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus.

/s/ Brian Crumbaugh

Je suis autorisé à engager Infra Pipe Solutions Holding LP
Brian Crumbaugh
Vice-président et Directeur de 1173701 B.C. Ltd.
Le 31 mai 2024

/s/ Bill Donaldson

Je suis autorisé à engager Infra Pipe Solutions Ltd.
Bill Donaldson
Président-Directeur général d'Infra Pipe Solutions Ltd.
Le 31 mai 2024